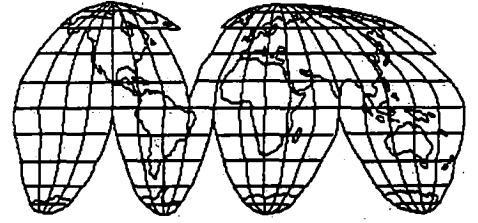


Du 22 au 28 juin 1995



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

**Nomination des Canadiens qui feront partie des groupes spéciaux
chargés du règlement des différends dans le cadre de l'ALENA**

Le 28 juin 1995, n° 118

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé la nomination de nouveaux membres appelés à faire partie des groupes spéciaux, dans le cadre des mécanismes binationaux de règlement des différends prévus aux termes du chapitre 19 de l'Accord de libre-échange nord-américain. Ce dernier prévoit le règlement obligatoire des litiges par des groupes spéciaux binationaux, dans le cas des droits compensateurs et des droits antidumping.

M. Ouellet félicite deux équipes des Affaires étrangères

Le 28 juin 1995, n° 117

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a présenté des certificats de mérite, en guise de reconnaissance de leur travail exceptionnel, aux fonctionnaires qui ont oeuvré pour la prorogation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à ceux et celles qui ont travaillé au Sommet du G-7 à Halifax. « Grâce à votre dévouement, à votre enthousiasme et à votre ardeur au travail, les efforts du Canada ont été couronnés de succès dans ces deux importantes entreprises », a déclaré M. Ouellet.

**M. MacLaren doit assister à la première rencontre des ministres
du Commerce de l'hémisphère occidental**

Le 28 juin 1995, n° 116

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé qu'il assistera à la première rencontre des ministres du Commerce de l'hémisphère occidental, qui aura lieu le 30 juin, à Denver, au Colorado. Au Sommet des Amériques tenu en décembre dernier à Miami, les chefs de gouvernement élus se sont engagés à négocier une zone de libre-échange des Amériques d'ici 2005 et ont chargé leurs ministres responsables du commerce de se rencontrer d'ici juin 1995. « Cette rencontre est une « première étape » cruciale dans la négociation d'une zone de libre-échange des Amériques. Le Canada appuie fermement cette initiative, car elle augmentera notre prospérité individuelle et collective et renforcera la tendance à libéraliser davantage le commerce dans le monde », a déclaré M. MacLaren. Les ministres doivent s'entendre sur un programme de travaux préparatoires qui seront effectués par des représentants avant leur prochaine rencontre de mars 1996. Ils examineront également les initiatives prises jusqu'à présent par les tribunes régionales, notamment un rapport préliminaire émanant du Comité spécial du commerce de l'Organisation des États américains.

**Le Canada célèbre le 50^e anniversaire de la signature
de la Charte des Nations Unies**

Le 23 juin 1995, n° 115

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada se joindra, le 26 juin à San Francisco, aux autres États membres de l'ONU pour célébrer le 50^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies. « Nous sommes fiers du rôle joué par le Canada pour faire de l'ONU la principale instance de coopération internationale, a déclaré M. Ouellet. Lors de sa fondation en 1945, au lendemain du conflit le plus dévastateur que l'humanité ait connu, nombreux étaient ceux qui pensaient que l'ONU ne réussirait jamais. D'éminents Canadiens, comme Lester Pearson, Norman Robertson, George Ignatieff, Louis Rasminsky, J.L. Delisle, Charles Ritchie, John Holmes, Escott Reid, le général A.G.L. McNaughton et John Humphries, ont voué leur existence aux idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Depuis, des milliers d'autres Canadiens — soldats de la paix, membres du personnel médical, experts techniques, observateurs des droits de la personne et diplomates — ont suivi leur exemple. » M. Ouellet a fait observer que s'il y a lieu, en cet anniversaire, de se réjouir des nombreuses réalisations exceptionnelles des Nations Unies depuis 1945, il faut aussi réfléchir aux moyens de rendre cette institution mieux adaptée aux besoins de l'après-guerre froide. « Le Canada travaille avec ardeur pour aider l'ONU à relever plus efficacement les défis des 50 prochaines années », a ajouté le Ministre.